

## **Compte rendu comité directeur du 22/12/2021 à Saint-Yorre**

Présents : M.BEAU-JL.CHAMPAGNAT-Y.SALGUES-C.RABET-S.BOUQUET-  
F.AURELLIONNET-E.DERIOT-P.ROZZIO-G.SEGAUD-A.FORLER-

Excusés : D.RHETY-M.RABEYROUX-D.DESFEMMES

Démissionnaire : B.FRISE

### **Démission**

Par courrier en date du 19/12/2021, Bernard FRISE a fait part de son souhait de démissionner.

Le comité directeur en prend acte et le remercie pour sa contribution au sein de l'association pendant de nombreuses années.

Le matériel concernant l'artisanat sera stocké chez JL. Champagnat en attendant.

### **Service civique**

Les démarches nécessaires à l'envoi et à l'accueil d'un service civique au Sénégal et en France n'ayant pas été effectuées en temps voulu par le Créneau Solidarité Jeunesse, il n'y aura pas de service civique en 2022 ni au Sénégal, ni en France.

### **Loto**

Le loto, déjà reporté à la date du 06/02/2022, sera à nouveau reporté à une date ultérieure (certainement fin 2022) en raison du contexte sanitaire actuel.

### **Marchés de Noël**

Ils se sont tenus les 11/12 à Saint-Yorre et 11 et 12 /12 au Donjon.

Ils ont respectivement rapporté 108€ et 87€.

### **Cartes de visite et flyers**

Yvon SALGUES a revisité les cartes de visite et flyers de l'association.

Il est prévu de commander 250 cartes de visite pour un montant de 25€19 et 500 flyers pour un montant de 35€74.

Ces derniers sont arrivés et disponibles chez Yvon SALGUES.

## **Adhésions**

A compter de 2022, et afin que le comptage des adhérents soit exact sur la messagerie, les adhésions seront en priorité transmises au secrétariat qui les transmettra après comptabilisation à la trésorière.

## **Retour sur la mission de novembre 2021**

Sylvain BOUQUET a réalisé un petit film de 3 minutes à partir des photos envoyées par les personnes parties au Sénégal.

Nous remercions Sylvain pour cette réalisation qui montre bien le travail effectué sur place et laisse une trace visible par tous.

La mission déjà été retracée dans le compte rendu transmis au comité directeur en décembre 2021. Nous avons visité les deux boulangeries et avons pu constater qu'elles fonctionnaient plutôt bien malgré quelques problèmes de pannes ou maintenance.

La mission a cependant laissé apparaître un certain nombre de difficultés à travailler avec Teraanga Sénégal actuellement.

Alors qu'au terme de plusieurs réunions avec les membres de Teraanga Sénégal, des engagements avaient été pris concernant notamment :

- l'organisation de la maison du jumelage pendant l'accueil des stagiaires et la prise en charge de ces dernières.

- la transmission des factures liées aux boulangeries et aux projets d'une manière générale.

- la transmission d'un état comptable des deux boulangeries.

- la transmission du nom de la personne chargée de piloter le projet en cours avec le lycée Claude MERCIER du Mayet de Montagne.

à ce jour aucune des informations attendues ne nous est parvenue.

Les contacts avec Teraanga Sénégal ne sont plus aussi réguliers.

Aussi, le comité directeur décide de ré interpellé les membres de Teraanga Sénégal par courrier qui sera transmis au président et à Mara. Le courrier envoyé à Teraanga Sénégal est joint à ce compte rendu.

Le comité directeur décide également que Teraanga France n'enverra pas de stagiaire au Sénégal tant que leurs conditions d'accueil sur place ne seront pas clarifiées. La Croix Rouge nous informe ce jour, que de toutes façons les départs en stage à l'international sont suspendus jusqu'à nouvel ordre du fait du contexte sanitaire.

Le comité directeur attend de ce courrier des réponses aux questions posées sur place et que Teraanga Sénégal honore ses engagements.